# 5. PROTOCOLE RELATIF AUX OBLIGATIONS MILITAIRES DANS CERTAINS CAS DE DOUBLE NATIONALITÉ

### La Haye, 12 avril 1930

ENTRÉE EN VIGUEUR ENREGISTREMENT: TEXTE: 25 mai 1937 conformément aux articles 11 et 12.

25 mai 1937, No 4117.<sup>1</sup>

Voir le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, vol.178, p.227.

## Ratifications ou adhésions définitives

Etats-Unis d'Amérique

(3 août 1932)

Belgique

(4 août 1939)

Sous réserve d'adhésion ultérieure pour la colonie du Congo et les territoires sous mandat.

Brésil

(9 septembre 1931 a)

Grande-Bretagne et Irlande du Nord<sup>2</sup>

, ainsi que toutes parties de l'Empire britannique non membres séparés de la Société des Nations

(14 janvier 1932)

Birmanie<sup>3</sup>

Sa Majesté le Roi n'assume aucune obligation en ce qui concerne les Etats Karenni, qui sont placés sous la suzeraineté de Sa Majesté, ou en ce qui concerne la population desdits Etats.

Australie

Grèce

(8 juillet 1935 a)

Y compris les territoires du *Papoua* et de *l'île de Nouvelle-Guinée* et de *Nauru* .

Union sud-africaine

(9 octobre 1935 a)

Sous réserve de l'article 2.

Inde

(28 septembre 1932)

Conformément aux dispositions de l'article 15 de ce Protocole, Sa Majesté Britannique n'assume aucune obligation en ce qui concerne les territoires de l'Inde appartenant à un prince ou chef placé sous sa suzeraineté ou en ce qui concerne la population desdits territoires.

Colombie

(24 février 1937)

Cuba

(22 octobre 1936)

Le Gouvernement de Cuba déclare ne pas assumer l'obligation imposée par l'article 2 du Protocole lorsque le mineur visé par ledit article—bien qu'il ait le droit, au moment où il atteindra sa majorité, de répudier ou de refuser la nationalité cubaine—réside habituellement sur le territoire de l'Etat, étant donné qu'il est uni, de fait, à ce dernier par un lien plus étroit qu'avec tout autre Etat dont il posséderait également la nationalité.

Pays-Bas4

(2 avril 1937)

Y compris les Indes néerlandaises, Surinam et Curação.

Salvador

(14 octobre 1935)

Suède

(6 juillet 1933)

### Signatures non encore suivies de ratifications

Allemagne Irlande
Canada Luxembourg
Chili Mexique
Danemark Pérou
Egypte Portugal
Espagne Uruguay
France

## a assumé les fonctions de dépositaire

Actes postérieurs à la date à laquelle le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a assumé les fonctions de dépositaire

Participant	Ratification, Adhésion(a), Succession(d)		Participant		ification, vésion(a), cession(d)	
Autriche	28 juil	1958	Malawi	.13 oct	1966 a	
Chypre	27 mars	1970 d	Malte	. 16 août	1966 d	
Eswatini	18 sept	1970 a	Maurice	. 18 juil	1969 d	
Fidji	12 juin	1972 d	Mauritanie	. 2 mars	1966 a	
Kiribati	29 nov	1983 d	Niger	.25 juil	1966 a	
Lesotho	4 nov	1974 d	Nigéria	.17 mars	1967 a	
Libéria	16 sept	2005 a	Zimbabwe	. 1 déc	1998 d	

#### Notes:

- <sup>1</sup> Voir le *Recueil des Traités* de la Société des Nations, vol.178, p.227.
- Voir note 2 sous "Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord" concernant "Hong Kong dans la partie "Informations de nature historique" qui igure dans les pages préliminaires du présent volume.
- <sup>3</sup> Voir note 1 sous "Myanmar" dans la partie "Informations de nature historique" qui igure dans les pages préliminaires du présent volume.
- <sup>4</sup> Voir note 1 sous "Pays-Bas" concernant Aruba/Antilles néerlandaises dans la partie "Informations de nature historique" qui igure dans les pages préliminaires du présent volume.